



Saint-Hyacinthe, le 10 novembre 2021

Objet : Avis de convocation - Assemblée générale annuelle 2021

À tous les membres du Club Brown Swiss du Québec

Au nom du Conseil d'administration, j'aimerais vous inviter à votre Assemblée générale annuelle 2021. Ce rassemblement est une bonne occasion de faire du réseautage, de partager vos idées et de faire le point sur l'évolution de la race Brown Swiss au Québec et au Canada.

L'assemblée générale annuelle 2021 se tiendra :

- **Date :** Jeudi 2 décembre 2021
- **Heure :** 10h00 Brunch (35\$/taxes et service inclus)
11h00 Remise des trophées de production et dévoilement des gagnants de la Coupe Brown Swiss et du concours Passion Brown Swiss
12h00 Assemblée générale annuelle
- **Lieu :** Érablière du Cap, 1925, chemin Lambert, Saint-Nicolas (Québec) G7A 2N4
1 418 831-8647 | <https://erabliereducap.com>

Vous trouverez ci-joint, l'ordre du jour, les changements aux règlements généraux, le formulaire de proposition de résolution ainsi que le bulletin de candidature.

Puisque nous ne lisons plus le procès-verbal de l'année précédente lors de l'AGA, vous pouvez en faire la lecture à l'avance. Vous le trouverez dans les nouvelles sur notre site internet : www.brownswissquebec.com

Nous vous demandons de confirmer votre présence au plus tard le **mercredi 24 novembre** afin que nous puissions réserver le nombre de repas : par courriel au info@brownswissquebec.com, par téléphone au 450 778-3753 ou par la poste.

Inscription

Date et heure	Activités	Tarif (taxes et services inclus)	Quantité
Jeudi 2 décembre 10h00	Brunch	35\$	
Jeudi 2 décembre 12h00	AGA	Gratuit	

Nom _____

Préfix _____

Adresse _____

Téléphone _____ courriel _____

Au plaisir de vous retrouver à l'assemblée générale annuelle 2021.

Dave Labrie
Président, Club Brown Swiss du Québec



2 décembre 2021
Érablière du Cap | Saint-Nicolas

Horaire et ordre du jour

- 11 h 00 Remise des trophées de production, dévoilement des gagnants de la Coupe Brown Swiss et du concours Passion Brown Swiss
- 12 h 00 Assemblée générale annuelle 2021

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée par le président
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 3 décembre 2020
5. Rapport du président
6. Rapport d'activités du conseiller technique
7. Présentation des états financiers au 30 septembre 2021
8. Nomination de l'expert-comptable pour 2021-2022
9. Changements aux règlements généraux
10. Planification stratégique 2019-2021
11. Élection des administrateurs pour 2021-2022

Postes en élection

- Région #1 – Bas-St-Laurent Dave Labrie (actuellement en poste)
- Région #3 – Centre-du-Québec Renald Dumas (actuellement en poste)
- Région #5 – Montérégie Josée Charron (actuellement en poste)
- Région #7 – Saguenay / Lac-St-Jean / Québec Étienne Boivin-Côté (actuellement en poste)

Pause (CA pour élection président, vice-président et 2e vice-président)

12. Période de résolution
13. Parole aux invités
 - 13.1 Ciq
 - 13.2 Lactanet
 - 13.3 Brown Swiss & Braunvieh Canada
 - 13.4 CQRL
14. Divers
15. Levée de l'assemblée



Proposition de modifications aux règlements généraux du Club Brown Swiss du Québec

Légende : **modifications suggérées** *explications des modifications*

	Version actuelle		Version proposée
	Présentement, tous les articles des règlements généraux commencent par 2014-A		Pour en faciliter la lecture et la recherche du point : <u>Enlever le commencement de la numérotation 2014-A</u>
2014-A-5.2	<p>ORDRE DU JOUR :</p> <p>L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle comprend au moins les points suivants :</p> <p>a) Acceptation de l'avis de convocation ;</p> <p>b) Adoption de l'ordre du jour ;</p> <p>c) Approbation du procès-verbal de l'assemblée précédente ;</p> <p>d) Présentation du rapport financier ;</p> <p>e) Présentation du rapport d'activités ;</p> <p>f) Élection des administrateurs ;</p> <p>g) Nomination d'une personne produisant un avis aux lecteurs ;</p> <p>h) Affaires générales (rapport du représentant de l'assemblée au National, etc.).</p>	5.2	<p>ORDRE DU JOUR :</p> <p>L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle comprend au moins les points suivants :</p> <p>a) Adoption de l'ordre du jour ;</p> <p>b) Approbation du procès-verbal de l'assemblée précédente ;</p> <p>c) Présentation du rapport financier ;</p> <p>d) Présentation du rapport d'activités ;</p> <p>e) Élection des administrateurs ;</p> <p>f) Nomination d'une personne produisant un avis aux lecteurs ;</p> <p>g) Résolutions</p> <p>h) Affaires générales (rapport du représentant de l'assemblée au National, etc.).</p>
2014-A-5.4	<p>LES CONVOCATIONS :</p> <p>Les convocations des assemblées générales sont adressées par la poste ou par les journaux ou encore par la publication officielle du Club (Info-Brune) au moins dix (10) jours à l'avance.</p>	5.4	<p>LES CONVOCATIONS :</p> <p>Les convocations des assemblées générales sont adressées par la poste ou par voie électronique ou encore par la publication officielle du Club (Info-Brune) au moins dix (10) jours à l'avance à tous les membres.</p>
2014-A-5.6	<p>RÔLE ET POUVOIR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recevoir le rapport du président; • Recevoir le rapport du directeur général (agent de développement); • Recevoir le rapport des états financiers annuel; • Nommer l'auditeur – Comptable professionnel agréé pour la mission de compilation et un avis aux lecteurs • Ratifier les changements aux règlements et à la charte; • Élire les administrateurs • Faire des propositions de résolutions. Ces dernières seront mises à l'étude pour l'analyse de la faisabilité par le Conseil d'administration. 	5.5	<p>RÔLE ET POUVOIR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recevoir le rapport du président; • Recevoir le rapport d'activités; • Recevoir le rapport des états financiers annuel; • Nommer l'auditeur – Comptable professionnel agréé pour la mission de compilation et un avis aux lecteurs • Ratifier les changements aux règlements et à la charte; • Élire les administrateurs • Faire des propositions de résolutions. Ces dernières seront mises à l'étude pour l'analyse de la faisabilité par le Conseil d'administration.

2014-A-7.1	<p>RÔLE D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopter les orientations stratégiques (mission, vision, valeurs, clientèle); • Statuer sur les choix stratégiques; • Embaucher et évaluer le rendement du directeur général (agent de développement); • Développer et mettre en place des encadrements (des activités, des comités, de la performance); • Approuver annuellement les programmes et les budgets des suivis, indiquant les revenus et les dépenses ;(le point 11 Finance); • Développer et garder un contact constant avec la communauté Brown Swiss; • Se préoccuper de la visibilité de l'organisme. 	7.1	<p>RÔLE D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopter les orientations stratégiques (mission, vision, valeurs, clientèle); • Statuer sur les choix stratégiques; • Embaucher et évaluer le rendement du personnel; • Développer et mettre en place des encadrements (des activités, des comités, de la performance); • Approuver annuellement les programmes et les budgets des suivis, indiquant les revenus et les dépenses ;(le point 11 Finance); • Développer et garder un contact constant avec la communauté Brown Swiss; • Se préoccuper de la visibilité de l'organisme.
2014-A-7.3	<p>ÉLIGIBILITÉ :</p> <p>Pour être éligible pour l'élection en tant qu'administrateur, un candidat doit être un membre annuel en règle avec droit de vote.</p>	7.3	<p>ÉLIGIBILITÉ :</p> <p>Pour être éligible pour l'élection en tant qu'administrateur, un candidat doit être un membre en règle avec droit de vote.</p>
2014-A-7.8	<p>RÉUNION :</p> <p>Les administrateurs élus et les administrateurs en poste se réunissent à huis clos lors de la pause, à la levée de l'assemblée générale annuelle ou le lendemain. Les administrateurs doivent former le nouveau Conseil d'administration et le communiquer aux membres dans les plus brefs délais. Les convocations doivent être faites par écrit sept (7) jours au moins avant la réunion.</p> <p>Une assemblée spéciale du Conseil d'administration peut avoir lieu en tout temps et en tous lieux ou par conférence téléphonique, sur avis de 48 heures à tous les administrateurs, qui pourra être donné par téléphone ou par voie électronique. Le quorum des assemblées du Conseil d'administration est de 50% des membres plus un (5 sur 8 administrateurs incluant l'administrateur Relève).</p>	7.8	<p>RÉUNION :</p> <p>Les administrateurs élus et les administrateurs en poste se réunissent à huis clos lors de la pause, à la levée de l'assemblée générale annuelle ou le lendemain. Les administrateurs doivent former le nouveau Conseil d'administration et le communiquer aux membres dans les plus brefs délais.</p> <p>Une assemblée spéciale du Conseil d'administration peut avoir lieu en tout temps et en tous lieux de façon physique ou virtuel, sur avis de 48 heures à tous les administrateurs, qui pourra être donné par téléphone ou par voie électronique. Le quorum des assemblées du Conseil d'administration est de 50% des membres plus un (5 sur 8 administrateurs incluant l'administrateur Relève).</p>
2014-A-7.12	<p>MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION;</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un SECRÉTAIRE-TRÉSORIER : Élu tous les ans par le Conseil d'administration, le secrétaire-trésorier émettra les avis de convocation, rédigera les procès-verbaux de toutes les assemblées et tiendra toute la correspondance officielle de 	7.12	<p>MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION;</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un SECRÉTAIRE-TRÉSORIER : Élu tous les ans par le Conseil d'administration, le secrétaire-trésorier émettra les avis de convocation, rédigera les procès-verbaux de toutes les assemblées et tiendra toute la correspondance officielle du club. Il sera responsable

<p>2014-A-7.13</p>	<p>l'Association. Il sera responsable de la gestion de fonds saine et responsable de l'Association selon les prérogatives votées préalablement par le Conseil d'administration. Il effectuera tout retrait avec preuve justificative seulement, qui seront contre vérifiés par le président ou tout autre membre du Conseil d'administration. Il déposera sous bonne garde toute valeur de l'Association dans un coffret de sureté, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration. Il gardera un dossier précis de tous les comptes. Il soumettra à l'assemblée annuelle un compte rendu des finances et l'inventaire des propriétés. Il remplit tous les autres devoirs qui lui sont assignés par le Conseil d'administration et est soumis à sa direction et son contrôle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • de cinq administrateurs (quatre venant des territoires et un administrateur Relève venant de n'importe quelle région du Québec). <p>DEVOIR D'UN ADMINISTRATEUR;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner l'exemple; • Faire confiance et écouter; • Être solidaire et loyal (supporter les décisions prises) ; • Faire preuve d'ouverture d'esprit ; • Se sentir personnellement responsable et imputable ; • Remplir ses engagements; • Être capable d'indépendance face à son collègue électoral; • Agir avec prudence et diligence; • S'informer et se préparer aux réunions; • Faire primer les intérêts de l'organisme sur ses intérêts personnels ou les intérêts de tiers; • Hors des réunions du conseil, l'administrateur est au service de l'organisation. 	<p>de la gestion de fonds saine et responsable selon les prérogatives votées préalablement par le Conseil d'administration. Il effectuera tout retrait avec preuve justificative seulement, qui seront contre vérifiés par le président ou tout autre membre du Conseil d'administration. Il déposera sous bonne garde toute valeur dans un coffret de sureté, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration. Il gardera un dossier précis de tous les comptes. Il soumettra à l'assemblée annuelle un compte rendu des finances et l'inventaire des propriétés. Il remplit tous les autres devoirs qui lui sont assignés par le Conseil d'administration et est soumis à sa direction et son contrôle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • de cinq autres administrateurs élus. <p>7.13 DEVOIR D'UN ADMINISTRATEUR;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se conformer au code de conduite en vigueur • Donner l'exemple; • Faire confiance et écouter; • Être solidaire et loyal (supporter les décisions prises) • Faire preuve d'ouverture d'esprit ; • Se sentir personnellement responsable et imputable ; • Remplir ses engagements; • Être capable d'indépendance face à son collègue électoral; • Agir avec prudence et diligence; • S'informer et se préparer aux réunions; • Faire primer les intérêts de l'organisme sur ses intérêts personnels ou les intérêts de tiers; • Hors des réunions du conseil, l'administrateur est au service de l'organisation.
--------------------	---	--



FORMULAIRE DE CANDIDATURE ADMINISTRATEUR

Les formulaires doivent être dûment remplis et déposés au bureau du Club Brown Swiss du Québec pour le **25 novembre 2021** par courriel au info@brownswissquebec.com.

Territoire : _____

Nom : _____

No de membre : _____

Ferme : _____

Adresse : _____

Ville : _____ (Québec)

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Proposé par : _____

(lettres moulées) (signature) (préfixe)

Appuyé par : _____

(lettres moulées) (signature) (préfixe)

Date : _____

La mise en nomination se fait par bulletin de mise en candidature sur le formulaire prescrit à cette fin et déposé auprès du secrétaire du Club une semaine avant la tenue de l'assemblée générale annuelle. Le bulletin de mise en candidature doit être signé par au moins deux (2) membres annuels en règle du Club, préférablement résidant dans le territoire électoral du candidat. Il est de la responsabilité du candidat de s'assurer du dépôt de sa candidature (réception d'une confirmation de la part du secrétaire).

Dans le cas de la réception en bonne et due forme d'un seul formulaire à la date convenue sur le territoire donné, le candidat est élu par acclamation.

Lorsqu'il y a deux candidats et plus qui déposent le formulaire en bonne et due forme à la date convenue sur le territoire donné, une élection aura lieu lors de l'AGA. Tous les membres présents pourront voter. Aucun autre candidat ne peut s'ajouter sur place.

Dans le cas où aucun formulaire n'est reçu (aucun candidat), les propositions de candidature viendront directement des membres présents (sur place), avec un appui obligatoire de la part d'un membre présent. Le respect du territoire est de vigueur. Dans le cas où aucun membre du territoire donné ne se porte candidat, un membre d'un autre territoire pourra se présenter (proposé et appuyé).



FORMULAIRE PROPOSITION DE RÉOLUTION PAR LES MEMBRES

*Selon les normes en vigueur et les bonnes pratiques dans les assemblées générales annuelles, une résolution doit être rendu disponible **par écrit** aux membres 1 heure avant la présentation de la résolution. Veuillez fournir votre résolution au secrétaire de la rencontre lors de la pause sur l'heure du diner.*

*La communication de votre résolution à l'avance (**avant le 25 novembre 2021**) sera aussi grandement appréciée par le Conseil d'administration afin de faciliter la préparation de la rencontre. Merci de votre collaboration.*

Communication : pnormandin@brownswissquebec.com | Fax 450 778-9637

Résolution

Il est proposé _____

Résolution

Il est proposé _____

Procès-verbal – Assemblée générale annuelle 2020

1. Ouverture de l'assemblée par le président

L'assemblée débute à 13 h 36. Dave Labrie, président, souhaite la bienvenue à tous les membres et partenaires présents.

Il mentionne que seules les personnes qui sont membres peuvent proposer et seconder lors de l'AGA. On explique la façon dont se déroulera le vote de manière virtuelle.

2. Lecture et adoption de l'avis de convocation

Le président fait la lecture de l'avis de convocation contenu à la page 3 du rapport annuel 2020.

Chantal Leclerc, appuyé par Yanick Voyer, propose l'adoption de l'avis de convocation.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture du projet d'ordre du jour contenu à la page 3 du rapport annuel 2020.

Renald Dumas, appuyé par Josée Charron, propose l'adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée par le président
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 5 décembre 2019
5. Rapport du président
6. Rapport d'activités du conseiller technique
7. Présentation des états financiers au 30 septembre 2020
8. Nomination de l'expert-comptable pour 2020-2021
9. Dévoilement des gagnantes de production
10. Élection des administrateurs pour 2020-2021
 - Postes en élection
 - Région #2 – Chaudière-Appalaches Joé Desjardins (actuellement en poste)
 - Région #4 – Estrie Sylvain Boulanger (actuellement en poste)
 - Région #6 – Rive-Nord/Outaouais/Abitibi/Témiscamingue Chantal Leclerc (actuellement en poste)
 - Poste relève - Ariane Maltais (actuellement en poste)
11. Période de résolution
12. Divers
 - 12.1 Dévoilement de la gagnante du concours Passion Brown Swiss
 - 12.2 Dévoilement des gagnantes de la Coupe Brown Swiss
13. Levée de l'assemblée

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 5 décembre 2019

Le contenu du procès-verbal se trouve aux pages 4 à 10 du rapport annuel 2020.

Josée Charron, appuyé par Étienne Boivin-Côté, propose l'adoption du procès-verbal du 5 décembre 2019.

5. Rapport du président

Dave Labrie, président, effectue la lecture de son rapport. Le rapport est contenu à la page 12 du rapport annuel 2020.

6. Rapport d'activités du conseiller technique

Serge Bilodeau, conseiller technique, présente son rapport et les activités de l'année. Le rapport est contenu à la page 13 du rapport annuel 2020.

- Administration : Collaboration avec Brown Swiss Canada au niveau des dossiers nationaux.
- Service aux membres : Les suivis aux membres ont été faits de façon virtuelle cette année, par téléphone, courriel ou vidéoconférence.
- Promotion : Organisation du nouveau concours *Passion Brown Swiss* et 2^e édition de la *Coupe Brown Swiss*.
- Amélioration de la race : Travaille en collaboration avec les autres centres d'insémination.

7. Présentation des états financiers au 30 septembre 2020

Chantal Leclerc effectue la lecture et explique les résultats financiers au 30 septembre 2020. Les états financiers sont contenus aux pages 14 à 18 du rapport annuel 2020.

L'année financière se termine avec un bénéfice de 13 071 \$.

Katherine Deschênes, appuyé par Yanick Voyer propose l'adoption des états financiers au 30 septembre 2020.

8. Nomination de l'expert-comptable pour 2020-2021

Emmanuel Desjardins, appuyé par Sylvain Boulanger, propose de nommer le service de fiscalité de SCF Chaudière-Appalaches à titre d'expert-comptable pour l'exercice 2020-2021.

9. Dévoilement des gagnantes des prix de production

Une vidéo de dévoilement des gagnantes est présentée à l'écran.

On félicite les éleveurs pour leurs résultats. On mentionne qu'on voit de plus en plus de nouveaux noms et on trouve cela encourageant pour le développement de notre race.

10. Élection des administrateurs pour 2020-2021

Une proposition est demandée pour l'ouverture des élections 2020, pour élire un président d'élection et un secrétaire d'élection.

Chantal Leclerc, appuyée par Renald Dumas, propose l'ouverture des élections 2020. Acceptée à l'unanimité.

Chantal Leclerc, appuyée par Sylvain Boulanger, propose Mathieu Désy comme président d'élection.



Renald Dumas, appuyé par Chantal Leclerc, propose Patricia Normandin comme secrétaire d'élection.

Acceptée à l'unanimité.

On explique les procédures d'élections.

Régions en élection pour l'AGA 2020 :

Région 2 – Chaudière-Appalaches

- 1 seul bulletin reçu, Cynthia Fillion est élue par acclamation.

Région 4 – Estrie

- 1 seul bulletin reçu, Sylvain Boulanger est élu par acclamation.

Région 6 – Rive-Nord/Outaouais/Abitibi/Témiscamingue

- 1 seul bulletin reçu, Katherine Deschênes est élue par acclamation.

Poste relève

- 1 seul bulletin reçu, Ariane Maltais est élue par acclamation.

Étienne Boivin-Côté, appuyé par Yanick Voyer, propose la fermeture des élections. Adoptée à l'unanimité.

11. Période de résolution

Aucune résolution n'a été soumise au club.

12. Divers

Mario Hébert du Ciq félicite le Club pour l'organisation de l'AGA virtuelle et pour le travail au renouvellement de l'entente avec eux. Il mentionne qu'ils sont très contents de la relation avec le club et qu'ils éprouvent du plaisir à travailler avec nous. Il mentionne aussi que nous apportons notre expertise et notre connaissance et que nous y contribuons de manière très positive. C'est beau de nous voir aller et que nous avons une belle race. Ils souhaitent continuer à être là pour nous soutenir.

Chantal Leclerc, vice-présidente, mentionne qu'elle a terminé ses 12 années auprès du club. Elle dit au revoir aux personnes présentes, mais mentionne qu'on peut toujours compter sur elle et qu'elle va continuer à supporter le Club avec passion.

Plusieurs membres félicitent les administrateurs pour l'organisation et le déroulement de l'AGA virtuelle ainsi que pour les vidéos qui apportent un dynamisme à un événement virtuel.

Dave Rousseau, président de Brown Swiss Canada, mentionne que leur AGA se fera en Ontario, en présentiel ou en virtuel, selon les recommandations de la santé publique à ce moment-là. Il parle du concours de photo qui se termine à la fin décembre et qu'il y a un prix de participation. Ils prévoient aussi avoir un kiosque lors du *Mondial Brown Swiss* qui aura lieu à Madison. Brown Swiss Canada revoit présentement sa grille de classification. Le plus gros du travail est dans la pondération de chaque élément de la grille et au niveau du système informatique. Ils veulent prendre le temps de bien le faire. C'est la deuxième année de leur entente



Procès-verbal - Assemblée générale annuelle
Le jeudi 3 décembre 2020 – 13 h 30
Zoom

avec Holstein Canada pour l'administration. Cette entente leur permet d'avoir un peu plus d'argent, ce qui leur permettra de supporter un peu plus les provinces.

Benoît Lafond, président de Holstein Québec, félicite les gagnants des différents prix et le déroulement de l'AGA. Il mentionne que Holstein Québec est très heureux de la collaboration avec le Club.

Joé Desjardins, administrateur sortant, remercie les membres pour leur accueil avant même qu'il ait une première brune dans son étable. Il mentionne que c'est une page qui se tourne aujourd'hui pour lui avec la fin de son mandat.

12.1 Dévoilement de la gagnante du concours *Passion Brown Swiss*

Une vidéo est diffusée pour le concours *Passion Brown Swiss*. La grande gagnante pour la 1^{ère} édition est *GOULAISE JONGLEUR LIMOCHE*, propriété de la Ferme Goulaise inc.

Le président félicite le gagnant et mentionne que ce sont les membres qui ont voté. Les représentants de la Ferme Goulaise sont contents et ils félicitent les deux autres finalistes.

12.2 Dévoilement des gagnantes de la *Coupe Brown Swiss*

Une vidéo est diffusée pour la *Coupe Brown Swiss*. Le juge Frédéric Dubois donne ses raisons et remercie les éleveurs qui ont participé, le Club Brown Swiss et Serge Bilodeau.

On remercie spécialement Étienne Boivin-Côté qui a fait le montage de tous les vidéos qui ont été présentés.

13. Levée de l'assemblée

Chantal Leclerc, appuyée par Renald Dumas, propose la levée de l'assemblée à 15 h 05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Dave Labrie
Président
Club Brown Swiss du Québec

Patricia Normandin
Secrétaire de la rencontre
Club Brown Swiss du Québec